Les habitants du Paradis et ceux de l'Enfer

D’après un hadith transmis par le fils d’Abou Zouhayr Al Thaqaafî, dans une région non loin de Tâ’if, l’envoyé de Dieu*(paix et salut sur lui)* prononça un sermon dans lequel il dit : *‘Bientôt vous pourrez distinguer les habitants du Paradis de ceux de l’Enfer, les meilleurs d’entre vous des pires d’entre vous. Par quel moyen ô envoyé de Dieu ! demanda quelqu’un. Par la bonne réputation ou par la mauvaise réputation, car vous êtes les uns pour les autres des témoins véridiques’ [Al Boukhari & Mouslim rapportent une variante de ce hadith d’après Anas qui a le même sens].* Sur ce même sujet, Abdallah ibn ‘Omar rapporte que l’envoyé de Dieu *(paix et salut sur lui)* envoya au Yémen Mou’adh Ibn Jabal et Abou Moussa Al ‘Ash’arî, en leur donnant ces conseils : *‘Prêtez-vous mutuellement appui et rivalisez d’obéissance à Dieu, rendez les choses faciles (variante : ‘annoncez la bonne nouvelle !’) et ne faîtes pas fuir les gens !’ [Al Boukhari & Mouslim rapportent une version légèrement différente]* Ils se rendirent donc au Yémen, et Mou’adh harangua les hommes, en les exhortant à l’Islam, et en leur demandant de bien vouloir y réfléchir, de l’étudier, et d’apprendre le Coran, ajoutant : ‘Si vous faites cela, interrogez- moi ensuite, et je vous dirai qui sont les habitants du Paradis et qui sont ceux de l’Enfer.’ Au bout d’un certain temps, que seul Dieu connaît, ils lui dirent : ‘Abou ‘Abd al-Rahman ! tu nous avais dit que si nous étudions et récitions le Coran, nous pourrions alors t’interroger au sujet des habitants du Paradis et de ceux de l’Enfer. C’est vrai répondit-il ; si les musulmans *[versés dans l’étude du Coran]* s’accordent à dire du bien d’un des leurs, il fait partie des gens du Paradis, mais s’ils s’accordent à dire du mal de lui, il fait partie des habitants de l’Enfer’.*Et Allah sait mieux !*

Tiré de L’anthologie du renoncement de l’Imam el Bayhaqi